



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/03/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
19/03/2024

Date d'affichage
20/03/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J..J....

et publication du :

28/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2024-026 : BAILLE CHASSE EN FORÊT COMMUNALE DE FROMELENNES.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le bail communal de chasse arrive à échéance.

La Société communale de Chasse de Fromelennes souhaite reconduire le droit de location du bail.

Chaque conseiller municipal a été destinataire du projet de bail de location.

Après délibération,

Le Conseil Municipal décide de renouveler le bail de chasse à la Société Communale de Chasse de Fromelennes.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES
Le Maire,

Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr